

*Pratiques médiévales de l'écrit documentaire*

## Paléographie latine et vernaculaire (livres et documents)

Dominique Stutzmann

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/1159>

DOI : 10.4000/ashp.1159

ISSN : 1969-6310

### Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2011

Pagination : 128-129

ISSN : 0292-0980

### Référence électronique

Dominique Stutzmann, « Paléographie latine et vernaculaire (livres et documents) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 142 | 2011, mis en ligne le 25 juillet 2011, consulté le 15 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1159> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1159>

---

## PALÉOGRAPHIE LATINE ET VERNACULAIRE (LIVRES ET DOCUMENTS)

Chargé de conférences : M. Dominique STUTZMANN

Programme de l'année 2009-2010 : *Paléographie latine et vernaculaire (livres et documents)*.

L'objectif du cours de paléographie est multiple. Si les compétences de déchiffrage, lecture et édition sont une étape essentielle, la compréhension des mécanismes d'évolution des écritures et la connaissance de l'histoire graphique de l'Occident médiéval demeurent le sujet essentiel, abordé sous l'angle *pratique* par la lecture de documents de différentes natures (chartes et livres), en différentes langues (latin, ancien et moyen français) et de différentes époques.

La première séance de chaque année est consacrée à un exposé épistémologique, historiographique et méthodologique, avant d'entrer dans l'histoire de l'écriture latine jusqu'à l'an mil. Une présentation de la paléographie sous ses différents aspects (science de lecture, expertise et histoire de l'écriture) et des concepts-clefs (majuscule, minuscule, *ductus*, ligature, cursivité et écriture cursive), précède un point historiographique sur les travaux des écoles paléographiques nationales depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, puis la présentation de la bibliographie et des instruments de travail essentiels (dictionnaires d'abréviations, manuels, instruments d'identification, exercices en ligne, etc.). La seconde séance est consacrée à la mutation gothique (règles de Meyer, etc.) et aux classifications de l'écriture gothique, et aux différents « filons » de l'écriture.

Les autres séances sont organisées autour de la lecture d'actes de documents manuscrits, représentant les écritures de la pratique (principalement chartes, cartulaires et registres) et les écritures livresques. Ces exemples sont complètement renouvelés chaque année, de façon à conserver toutefois un éventail aussi complet que possible des contextes et filons d'écriture et une gradation des difficultés de lecture (abréviations, cursivité, etc.).

Aussi bien pour les textes latins que pour le français, une mise en contexte historique, diplomatique et linguistique, est donnée, soit en introduction, soit selon les articulations du texte, avec explication du sens par paraphrase ou traduction, car un document ne doit et ne peut être lu sans une compréhension approfondie. Non seulement pour confirmer la validité de la transcription, en particulier la restitution des abréviations, mais aussi pour affirmer le principe dynamique de la lecture : dans des sociétés médiévales où le rapport entre l'oralité et l'écriture et les modes de lecture diffèrent substantiellement des nôtres, le déchiffrage d'un texte implique nécessairement une confrontation consciente entre un horizon d'attente (formulaire, *exemplum*, concept théologique, politique ou logique), l'artefact graphique et les lectures qui peuvent en être faites.

La répartition de la matière selon les langues donne l'avantage au latin : à défaut d'être également maîtrisée par tous les étudiants et auditeurs, cette langue présente l'avantage d'offrir des graphies stables, facilitant l'identification des formes et la traduction est assurée au fil de la lecture.

Si les écritures antérieures au XI<sup>e</sup> s. (époque du « particularisme graphique » et écritures dites « nationales ») sont présentées et expliquées avec seulement de brefs exercices de lecture (par ex. : CLA n° 191 et London, British Libr., ms. Arundel 213 pour l'écriture insulaire ; Paris, BNF, ms. latin 17655 pour la minuscule mérovingienne ; Porrentruy, Bibliothèque cantonale jurassienne, ms. 34 pour la caroline), l'étude des écritures du XII<sup>e</sup> siècle permet d'apprendre le répertoire minimal des abréviations et les notions les plus essentielles de la diplomatique. Les écritures du Moyen Âge central et tardif font l'objet d'un travail complet, avec une plus grande attention portée aux XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, aussi bien pour l'écriture livresque que pour les écritures de la pratique.

Au XIII<sup>e</sup> siècle se constatent aussi bien l'émergence de formes nouvelles qu'un moment majeur de l'enrichissement du vocabulaire abrégatif. Outre la palette gothique, formalisée dès le siècle précédent, ce siècle permet d'étudier la restructuration complète de l'alphabet suite à la dissolution des morphologies par les ligatures de tête en pied et la redistribution du paysage scriptural avec la formalisation du filon cursif et son insertion dans la production diplomatique puis dans les livres. L'étude de l'écriture livresque s'appuie sur la lecture de traités moraux comme des miroirs des princes (Schlatt, Eisenbibliothek, ms. 20, *Secretum secretorum*) aussi bien que scientifiques (même cote et Paris, BNF, ms. latin 6514, Albert le Grand, *De mineralibus* ; Oxford, Bodleian Library, ms. Ashmole 399, Constantinus Afer), juridiques (Berkeley, University of California, Robbins MS 33, Raymond de Peñafort), épistolaire et apologétique (Clermont-Ferrand, BMIU, ms. 96, lettres de Raymond Lulle ; Paris, BNF, ms. latin 1998, Adam de Perseigne). Celle des morphologies cursives ou documentaires est menée sur un large échantillon d'actes permettant de voir diverses situations diplomatiques (actes royaux, bulles pontificales, chancelleries épiscopales, doyens de chrétienté, puis actes de tabellions, etc.).

Le XIV<sup>e</sup> et surtout le XV<sup>e</sup> siècle, offrant de nombreux exemples de mains régulières et faciles à lire (en *textualis* ou en *cursiva* et « mixte », tels Fribourg, Couvent des Cordeliers, ms. 117, vol. 1, sermons de Berthold de Ratisbonne ; Paris, BNF, ms. latin 14665, procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc), sont principalement étudiés pour observer les morphologies les plus déformées des écritures cursives, dans le cadre de production informelle des livres (manuscrits d'étudiants, tel Berkeley, University of California, Bancroft Library, MS UCB 101, *Logica* d'Albert de Saxe ; Zürich, Zentralbibliothek, Ms. C 101, Pierre Damien) comme des registres (Paris, Archives nationales, X<sup>2A</sup> 2), terriers et cartulaires.

Accompagnant le projet scientifique du chargé de conférences, portant sur l'étude de l'écriture dans les communautés monastiques de Bourgogne, les étudiants ont été invités à travailler particulièrement sur les archives des abbayes de Fontenay et de Molesme. Allant au-delà des préoccupations purement paléographiques, ces fonds ont permis aux étudiants de s'initier aux pratiques spécifiques de l'édition de texte (étude de la tradition, normes d'édition, identification des lieux et des personnes).